

# Commission Aménagement du territoire

15 mai 2018



## ■ Rappel : les objectifs de l'étude

### ■ Cuvage collectif :

- Préciser les objectifs attendus de cet outil, les besoins auxquels il devra répondre et définir ses fonctions
- Etablir son évolution sur 10 ans

### ■ Outil complémentaire :

- Identifier les besoins en outils collectifs sur le territoire pour lesquels une volonté forte de s'impliquer dans une dynamique collective a été exprimée
- Parmi ceux-ci, identifier les complémentarités et les synergies avec le cuvage collectif
- Définir l'articulation entre le cuvage collectif et cet outil complémentaire et identifier les points de vigilance

## ■ Modalités de travail :

- Accompagnement de la Chambre d'agriculture (convention de partenariat)
- Un GT dédié au cuvage collectif → viticulteurs en activité, récemment installés et ayant un projet d'installation
- Un atelier dédié aux besoins des exploitants en activité sur la CCVG pour lesquels une réponse collective pourrait être apportée

## ■ Cuvage collectif : principales conclusions

- **Une nécessité confirmée** : 3 vagues de transmission

- sur 2018/2020 = 13ha

- sur 2023/2024 = 17ha

- en 2032 = 7ha

} → cuvage non transmissible

- Des **viticulteurs** et la **fédération** des Coteaux du Lyonnais bien impliqués
- Des **objectifs** fixés



## ■ Outil collectif complémentaire : principales conclusions

- Des besoins identifiés et des dynamiques collectives émergentes pour y répondre
- Mais très localisées, dans une recherche de proximité
- Des accompagnements différenciés à mettre en place, adaptés à chaque projet
- Une réflexion à faire émerger sur les besoins en matière de stockage (Millery) et de vente directe
- Des accompagnements complémentaires à mettre en place pour faciliter l'installation

## ■ Points soumis à validation :

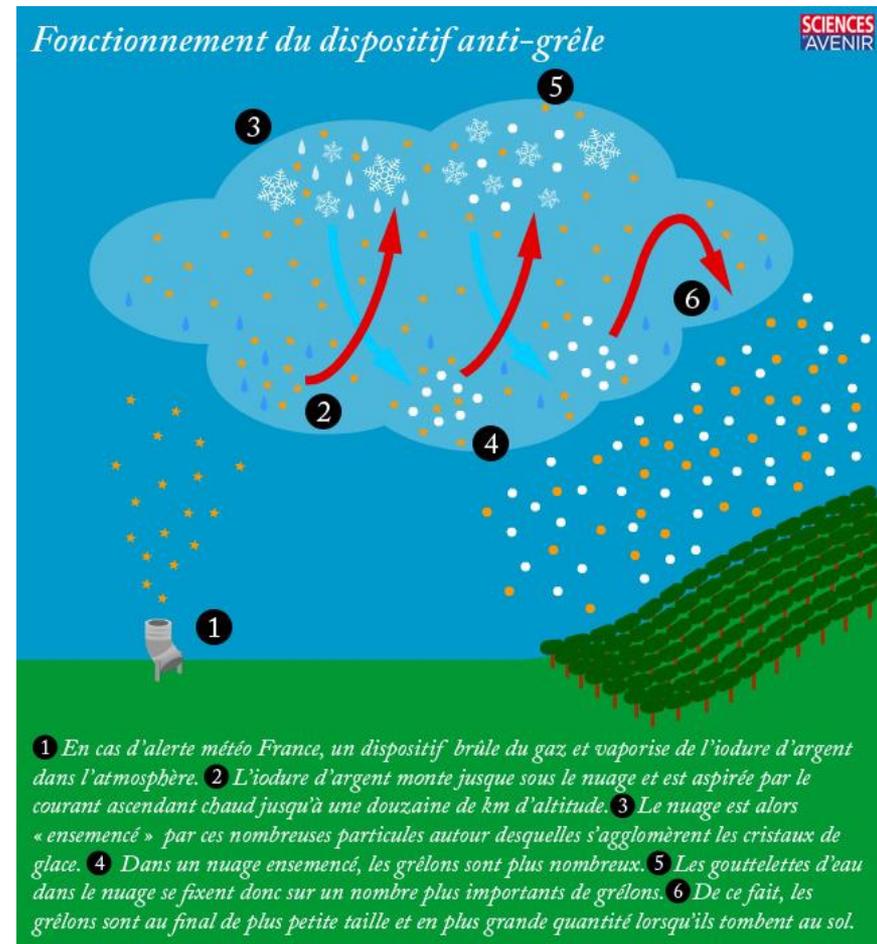
- Plutôt qu'un outil collectif multifonctionnel :
  - Poursuivre sur la construction d'un cuvage collectif, avec la recherche active d'un terrain sur Millery
  - Mettre en place des accompagnements différenciés adaptés aux différentes dynamiques collectives qui émergent
  - Accompagner l'émergence d'une réflexion sur la vente directe et les besoins en matière de stockage de matériel et de productions, en lien avec le cuvage
- Poursuivre la mise en place des accompagnements complémentaires identifiés





## ■ Principe de fonctionnement

- modification des conditions météorologiques
  - Générateurs à vortex libèrent des particules d'iodure d'argent dans les nuages
  - La glace contenue dans les cumulonimbus s'y dépose et forme des grêlons
- ➔ Multiplication des grêlons: au lieu d'avoir de gros glaçons, se forme une multitude de petits grêlons
- ➔ Limite les dégâts causés par la grêle



## ■ Un dispositif controversé

- Utilisé depuis les années cinquante, il se développe : 870 générateurs en France en 2018
- Mais ne fait pas l'unanimité au sein de la communauté scientifique, notamment sur :
  - son efficacité réelle
  - ses conséquences collatérales
  - ses risques : pollution des milieux, risques sanitaires

→ A l'heure actuelle, absence d'études scientifiques indépendantes robustes permettant d'évaluer l'efficacité du dispositif et l'évaluation des risques environnementaux et sanitaires.

## ■ Points soumis à validation :

- Réponse à donner à la demande de subvention d'A2PROA
- Engager une réflexion avec les exploitants sur d'autres actions de protection des aléas climatiques, comme les filets paragrêle (cofinancement? faciliter des achats groupés? autres actions?)

### ■ Convention annuelle avec la COPAMO

- Budget prévisionnel 2018 : 51.825€ (46.340€ en 2017)
- Dont :
  - Préserver l'identité paysagère de l'ENS par le maintien de la mosaïque de milieux
  - Permettre l'appropriation du plan de gestion par les acteurs locaux
  - Valoriser l'espace naturel sensible
- Avec une participation prévisionnelle de la CCVG : 6.957,50€ (6.594,50€ en 2017 – 13,4%)

# Environnement / ENS

## Plateau mornantais



Objectif	Action	Budget 2018
Gérer les landes favorables à l'avifaune	Débroussaillage des landes en gestion	3 325€
	Landes à busard (LPO)	1 000€
	Suivi pâturage	2 125€
Maintenir en bon état de conservation le marais de Morlin	Suivi du cuivré des marais, rumex, Orchis à fleurs lâches	3 000€
	Travaux de restauration de la végétation	4 700€
	Suivi hydrologique	1 300€
Maintenir et restaurer le paysage bocager	Arbres têtards	4 250€
Maintenir le foncier et les usages	Accompagnement PLU	750€
	Mise à jour des conventions	1000€
Lutter contre les espèces invasives	Robiniers, Solidage, Sénéçon du cap, Ailante,	3 250€
	Renouée du Japon	500€
Assurer la gestion partenariale	Restauration de l'étang de Montarcis	3 250€
	Restauration des landes et prairies de Montarcis	4 625€
Informier le grand public et les acteurs locaux	Plan de gestion simplifié	3 700€
	Sortie grand public	1250€
	Information des conseils municipaux	750€
Fonctionnement et animation territoriale		12 050€
TOTAL		51 825€

## ■ **Transfert de la compétence PCAET au SOL**

- Loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 → EPCI de + 20 000 habitants adoptent un PCAET au plus tard le 31/12/2018.
- Elaboration à l'échelle d'un territoire couvert par un SCoT possible dès lors que tous les EPCI concernés transfèrent leur compétence d'élaboration à l'établissement public chargé du SCoT.
- Budget prévisionnel : 70.000€

# Aménagement

## Point d'information révision SCoT de l'Ouest Lyonnais



### ■ **COPIL PADD du 24/04/2018**

#### ■ **3 axes :**

- Promouvoir le bien-vivre ensemble
- Développer l'activité économique de l'Ouest Lyonnais
- Prendre en compte durablement les paysages et l'environnement et faire face aux changements climatiques

### ■ **Prochaines étapes :**

- Réunion **PADD** avec les services de l'Etat prévue au mois de mai,
- Ateliers thématiques construction **DOO** (Document d'Orientations et d'Objectifs) en juin/juillet 2018,
- **Approbation** prévue fin 2019,

# Aménagement

## Point d'étape PARALU



- **Phase 1 de la commercialisation lancée au mois de mars dernier**
  - Objectifs : pré-positionnement des groupements,
  - 6 dossiers réceptionnés à échéance du 23/04,
  - 2 groupements admis en phase 2 de faisabilité et de programmation,
  - Courant juin : organisation GT Brignais/CCVG : étude des projets.
- **Prochaines étapes :**
  - Rendu des dossiers commercialisation phase 2 : 4 juin 2018
  - **Lancement des travaux de nettoyage et désamiantage en mai 2018,**
  - **Terrain disponible** fin 2018.

# Aménagement

## Point d'étape Quartier de la Gare à Brignais

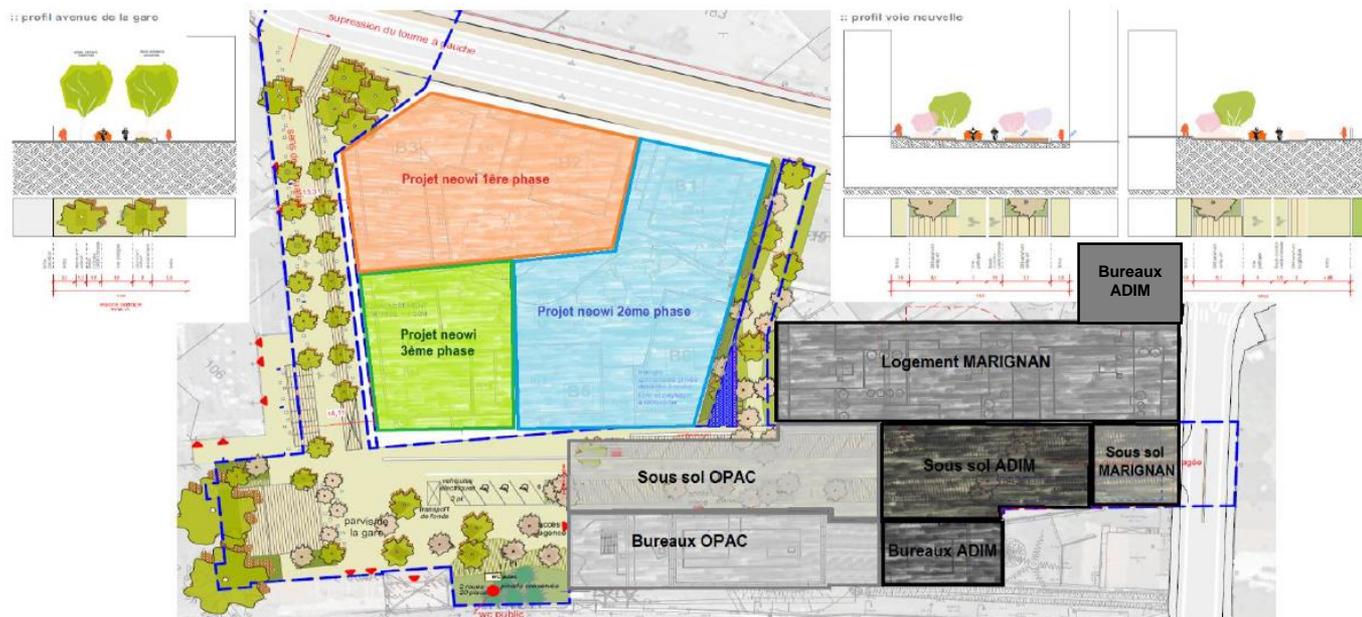


### ■ Commercialisation bureaux

- Point d'étape **ADIM** le 11/04/2018
- Echanges CCVG sur les modalités financières d'acquisition/location de locaux : en cours d'étude.

### ■ Planning travaux

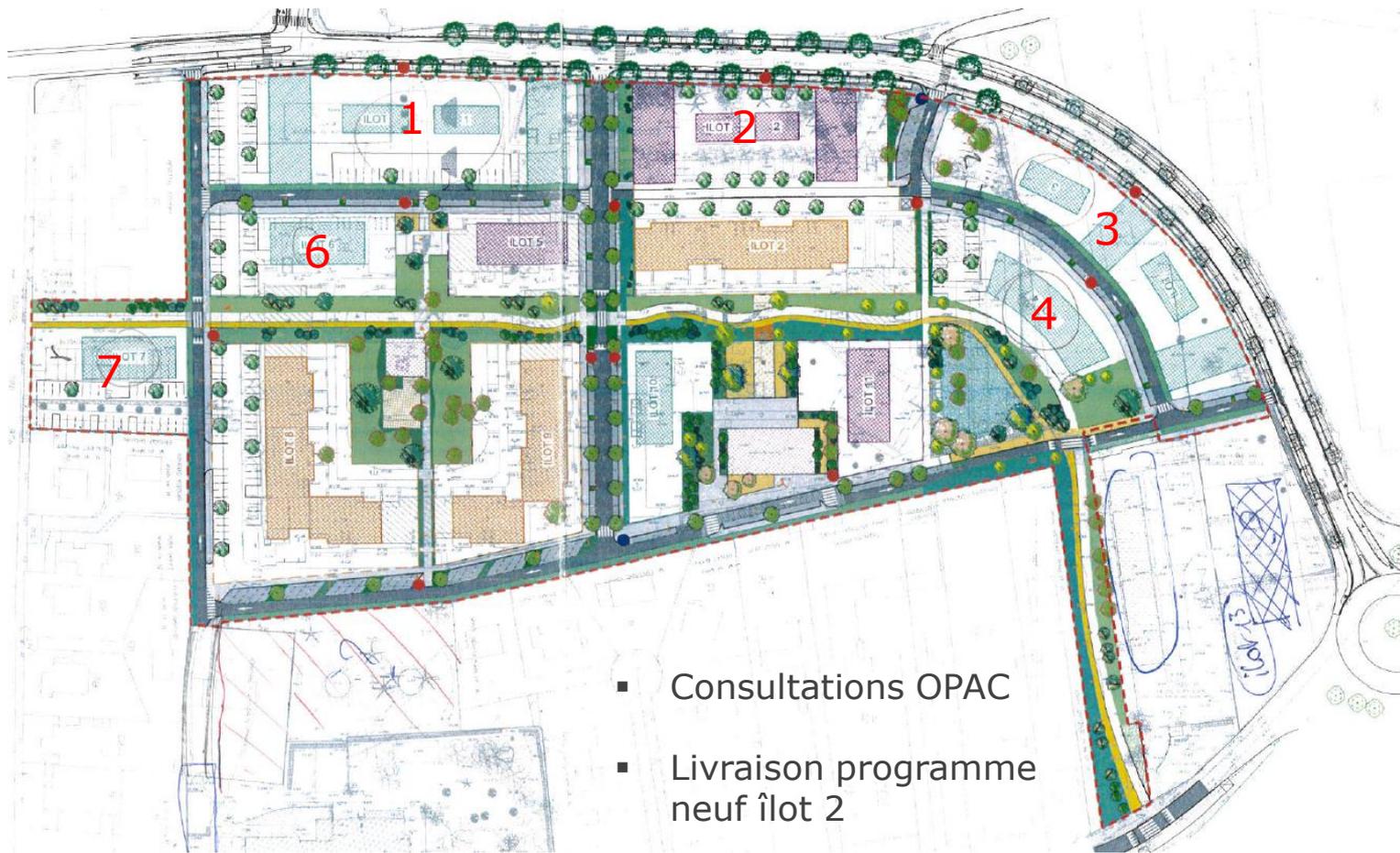
- Démarrage **bureaux OPAC et logements MARIGNAN** été 2018 (impératif déménagement OPAC juillet 2019).
- Démarrage **bureaux ADIM** : février 2019



# Aménagement

## Point d'information

### Aménagement Les Pérouses



- Consultations OPAC
- Livraison programme neuf îlot 2
- Poursuite des requalifications

# PLH – Dossiers bureau



## ■ Garanties d'emprunts

- VILOGIA – VEFA 13 logements (10 PLUS et 3 PLAI) 227-229 rue du Général de Gaulle – Les Loges du Garon à Brignais.
- VILOGIA – 6 PLS Chemin de l'Archet à Brignais.
- ALLIADE – Modificatif pour 18 rue du Garel à Brignais.

## ■ Subvention logements sociaux

- Subvention logements locatifs sociaux : 3F IMMOBILIERE RHÔNE-ALPES – Les Coteaux – Rue du 8 mai 1945 à Millery (17 logements (11 PLUS et 6 PLAI) pour une subvention totale de 65 500 €).
- Nouveau passage dossier OPAC du Rhône – Ilôt 5 Pérouses (convention périmée)

## ■ Primes accession à la propriété

- 3 dossiers ménages potentiellement éligibles (pour rappel, deux opérations labellisées : Bella Città – OPAC DU RHONE à Brignais et Les Loges du Garon (PSLA) – VILOGIA à Brignais).

## ■ Subventions propriétaire occupants

- 2 dossiers adaptation du logement au handicap/vieillessement,
- 1 dossier lutte contre la précarité énergétique.

## ■ Contrat de Mixité Sociale Millery

- Autorisation de signature du Président.



# Prochaine commission